

La géographie de la Guadeloupe

Benoît Brouillette

Volume 38, Number 3, October–December 1962

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1001852ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1001852ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Brouillette, B. (1962). La géographie de la Guadeloupe. *L'Actualité économique*, 38(3), 445–451. <https://doi.org/10.7202/1001852ar>

La géographie de la Guadeloupe

Un géographe de Bordeaux, le professeur Guy Lassère, vient de publier une étude sur la Guadeloupe¹ qui nous intéresse à plusieurs titres. D'abord par le sujet lui-même, car cet archipel est situé en terre américaine, aux Antilles, et fut mis en valeur par des Français à la même époque que la Nouvelle-France. Ensuite, c'est une des rares monographies, conçue et réalisée selon les méthodes actuelles de l'école géographique française hors d'Europe. Autant l'Europe, la France surtout, est riche en études régionales poussées, autant le continent américain est pauvre en études du même genre. Le travail de M. Lassère se présente donc à nous comme un exemple à imiter. Disons comment l'auteur a pu mener son travail à bon terme, et nous en examinerons ensuite le contenu.

Lorsqu'il s'est mis à la tâche, vers 1948, l'auteur venait d'acquérir ses titres universitaires (licence et agrégation) à Bordeaux et débutait comme professeur de géographie dans l'enseignement secondaire. Les Antilles françaises relevant de l'Académie de Bordeaux, l'occasion s'offrit pour lui d'y aller à plusieurs reprises et de poursuivre des travaux analogues à ceux d'Eugène Revert, auteur d'une thèse sur la Martinique. Grâce à des subventions de recherches, telles celles du C.N.R.S. (Centre national de la Recherche scientifique), il a réussi à mener de front son travail sur le terrain et ses tâches d'enseignement. Beaucoup plus libérales que celles qu'octroient des organismes analogues du Canada, ces bourses permettent à leurs titulaires des séjours

1. Lassère, Guy, *La Guadeloupe (étude géographique)*, Union française d'impression, Bordeaux, 1961, 2 vol. brochés in-quarto : tome I : *Le milieu naturel, l'héritage du passé* ; tome II : *Les régions géographiques, les problèmes guadeloupéens*, 1,135 p., 169 fig., 84 planches hors-texte, 24 tableaux, 1 carte en pochette en 1 : 100,000.

prolongés sur les lieux de recherche. Nommé à la Faculté de Bordeaux en 1953, M. Lassère fut libéré de son enseignement deux années entières, durant lesquelles il a parcouru l'archipel en tous sens et consulté sur place des milliers d'informateurs. Sa bibliographie en outre est complète : pas une pièce d'archives, ni un livre ou un article sur son sujet ne lui a échappé. Aussi a-t-il pu réaliser une œuvre monumentale qui, à première vue, semblerait disproportionnée en regard du pays étudié. Telles sont les conditions dont bénéficie un géographe méritant dans un pays comme la France où enseignement et recherche sont liés et structurés rationnellement. Quand pourrions-nous offrir de semblables avantages à nos candidats ?

Feuilletons cette œuvre monumentale. Le tome premier traite de la nature et des hommes, le second, des régions géographiques et des problèmes locaux. L'auteur consacre trois chapitres à la description et l'interprétation du milieu naturel. La Guadeloupe est située au milieu des Petites Antilles, entre l'Atlantique et la Mer des Caraïbes, et couvre environ 1,780 kilomètres carrés. Son archipel s'émiette en neuf îles habitées et une centaine d'îlets et de récifs. Les neuf dixièmes des 275,000 habitants vivent dans les deux îles principales : la Guadeloupe (capitale Basse-Terre) et Grande-Terre, dotée de la ville et du port de Pointe-à-Pitre. Ce qui a frappé et étonné l'auteur, ce fut de trouver, dans un espace aussi restreint une grande diversité, « une mosaïque d'unités géographiques parfaitement définies ». Cet archipel, dit-il, est un microcosme du monde tropical par la diversité des formes du relief, des types de climat et de végétation, par la variété de ses aspects humains et économiques.

Cela tient d'abord à la structure géologique et au climat. Les îles calcaires de l'est, Grande-Terre, Désirade et Marie-Galante, où dominent les plaines et de bas plateaux, s'opposent aux îles volcaniques de l'ouest, la Guadeloupe et les Saintes, au relief tourmenté. Les côtes occidentales reçoivent de fortes précipitations sur leurs sommets (jusqu'à 10 mètres), tandis que les côtes opposées, telles celles de Basse-Terre, sont sèches, les reliefs transformant l'alizé humide en un vent desséchant. La diversité des roches et du climat explique les types de sol et de végétation. Les sols d'origine calcaire sont formés les uns d'une argile épaisse et fertile, les autres sont arides et squelettiques. Les meilleurs, toutefois, dérivent des roches volcaniques : argiles rouges latéritiques, sols bruns ou pulvérulents. Sur les parties sèches, la végétation

est xérophile (halliers, acacias, plantes cactées) ; par contre, de puissantes associations forestières s'étendent sur les parties humides, depuis les mangroves littorales jusqu'à la forêt dense et humide, la *rain forest* des Anglo-Saxons, qui drapè les versants jusqu'à 1,000 mètres d'altitude. Au-dessus, apparaissent les savanes avec des buissons de palmistes et de mangues, enfin les sommets venteux sont le domaine des tourbières à sphaignes. La diversité du peuplement humain n'est pas moins grande. Depuis l'arrivée des Français, en 1635, les autochtones, de souche arawak et caraïbe, sont disparus. Le pays se peupla de Blancs qui y introduisirent des Noirs d'Afrique par la traite. Le métissage entre les uns et les autres aboutit aux gens de couleurs qui prédominent aujourd'hui. Après l'abolition de l'esclavage, en 1848, on fit appel aux coolies, hindous de race dravidiennè. Vers la fin du XIX^e siècle, arrivèrent des Syriens et Libanais. Donc la Guadeloupe devint « un véritable creuset de races ». Il vient s'ajouter à cela la diversité des formes d'occupation du sol et des cultures. Les grandes propriétés livrées sur des millions d'hectares à la canne à sucre s'opposent aux minuscules cultures vivrières. Les premières sont dotées des meilleures techniques de la mécanoculture et de la science agronomique, tandis que les secondes utilisent des procédés archaïques de culture que les Amérindiens pratiquaient déjà. Il résulte donc une grande diversité de paysages agricoles que l'auteur décrit ainsi (p. 21) :

« Fouillis végétal de Trois-Rivières, des hauteurs de Capesterre et du Lamentin, où s'enchevêtrent caféiers, cacaoyers, bananiers et orangers, au-dessus des larges feuilles des malagas et des madères ; bananeries ordonnées, en monoculture ou en association avec le caféier, ceinturées de haies rigides de sang-dragon, qui apportent une note bocagère et géométrique aux campagnes de Gourbeyre et de Saint-Claude, et qui tranchent sur l'exubérance désordonnée des zones de petite propriété ; grandes étendues bruissantes des cannes qui, sur les pentes douces des argiles rouges de la côte au vent, ou sur les grandes plaines et les vastes plateaux de Grande-Terre ou de Marie-Galante, assurent aux usines une précieuse matière première ; clairières déro-bées à la forêt, voici les « habituées »¹ qui se nichent sur les hauts versants boisés ou dans les vallées profondes, et où les cultivateurs de la côte sous le vent vont récolter des vivres cultivés à la houe, après mise à feu de la forêt abattue ; cultures maraichères des « Indiens » du Matouba et des petits paysans des Grands-Fonds, dont les terres cultivées montent à l'assaut des hautes pentes, et se faufilent ainsi dans le dédale des « coulées » humides de la Grande-Terre. Il faudrait encore évoquer les savanes d'élevage de la côte caraïbe et des plateaux de la Grande-Terre ; les petits carrés de manioc et de coton de la Désirade et des galets à Marie-Galante ; les minuscules

1. Ce mot (*bitué* en créole) désigne un champ ouvert par la hache et le feu dans les forêts ou les taillis.

champs clôturés de murettes en pierres sèches, qui se découpent sur les pentes des mornes de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy. »

Ceux qui auront le loisir de lire les trois chapitres sur le milieu naturel apprendront ce qu'est un pays tropical et comment un géographe sait disséquer, analyser et expliquer les traits qui le caractérisent. L'auteur consacre trois autres chapitres à l'héritage du passé, à l'histoire du peuplement et de la mise en valeur. Examinons de plus près celle-ci.

Le premier contingent de missionnaires, colons et engagés français débarqua en Guadeloupe (Pointe Allègre) le 28 juin 1635. Les pionniers furent heureusement bien accueillis par les indigènes, qui les initièrent à leur genre de vie et à leur façon de se nourrir. Les Caraïbes révélèrent aux Français quels étaient les fruits comestibles et les plantes nourricières du pays, et leur enseignèrent les techniques culturelles adaptées au milieu. La collaboration entre colons et indigènes fut de courte durée. Pour éviter la famine, le gouverneur, Liénart de l'Olive, déclara la guerre aux Caraïbes dès 1636, afin que les colons puissent s'emparer des champs indigènes et de vivres. Comme en Nouvelle-France, l'occupation du sol fut régie par des compagnies, de 1655 à 1674, et se limita aux rivages des îles. Les premiers cultivateurs furent des « vivriers », qui produisirent l'essentiel de la nourriture : le manioc, la patate, les ignames et l'arachide. Ils introduisirent cependant quelques plantes industrielles, gingembre, coton, indigotier et tabac. Ce dernier prit une telle importance, au milieu du XVII^e siècle, que la livre de « pétun » devint la monnaie des Isles, comme la peau de castor le fut chez nous. Une autre culture, celle de la canne à sucre, allait bientôt transformer l'économie du pays, dès qu'on sut blanchir les sucres. Ce sont des Hollandais chassés du Brésil qui enseignèrent aux Français comment cultiver la canne et préparer le sucre. Alors commence le régime des grandes propriétés, des « habitations », vers 1674, qui absorbèrent de nombreuses petites concessions primitives. La plantation sucrière, avec la maison du maître, les cases à esclaves, le moulin à sucre et ses quelque 300 hectares en cannes, devint le symbole de la civilisation coloniale fondée sur le travail servile. Toutefois, le développement de la canne à sucre n'élimina pas les autres cultures à cette époque. Au XVIII^e siècle un équilibre assez harmonieux s'était établi. Le recensement de 1790, par exemple, montre que, sur les 43 p.c. des terres en cultures, 20 p.c. sont consacrés à la canne sans doute, mais 9 p.c. aux cultures vivrières, 7 p.c. au café et autant au coton. Le même fait

est illustré par la répartition des esclaves. L'agriculture en compte 54,962 se répartissant ainsi : 47.5 p.c. dans les sucreries, 34.5 p.c. dans les plantations de café et 18 p.c. dans celles de coton et de cultures vivrières. La structure agraire, vieille de deux siècles, va être transformée par le décret du 27 avril 1848, qui mit un terme à l'époque esclavagiste dans les Antilles françaises. Les anciennes sucreries vont être remplacées par de grands domaines nouveaux, munis d'usines, tandis que la petite propriété sera réduite à la portion congrue. Examinons la répartition actuelle des terres cultivées. Celles-ci représentent 30.5 p.c. de la superficie totale du pays, soit 55,000 hectares, qui se partagent de la manière suivante : 29,000 ha. en canne, 10,000 ha. en d'autres cultures dont les produits sont exportés, tels que bananes, cacao et café, 10,000 ha. en cultures vivrières et fruitières, 6,000 ha. laissés en jachère. Donc plus de la moitié du domaine cultivé l'est en canne à sucre. Or l'étendue des propriétés sucrières excède largement l'étendue cultivée en canne. En Grande-Terre, six sociétés contrôlent 23,201 ha. soit 41 p.c. de la surface de l'île, à Marie-Galante, 2 sociétés ont 5,000 ha. soit 33.5 p.c. de la superficie, et en Guadeloupe, 5 sociétés possèdent 18,991 ha., environ 20 p.c. du territoire. Au total, les 13 latifundia sucriers occupent 47 p.c. du territoire agricole du pays et sont la propriété de capitalistes, les uns métropolitains (62.4 p.c.), les autres martiniquais (23.3 p.c.) et guadeloupéens (14.3 p.c.). Viennent ensuite une trentaine d'autres grandes propriétés sucrières couvrant au total 6,000 ha., puis 250 moyennes propriétés (30 ha. chacune) totalisant 8,000 ha., enfin une dizaine de milliers de petites propriétés (2 ha. chacune) sur 20,000 ha. Les plantations de bananes et de café se répartissent ainsi : 10 grandes propriétés, totalisant 2,000 ha. (exclusion faite des bananiers dans les propriétés sucrières), 350 moyennes propriétés, couvrant 7,000 ha. et 3,500 petites propriétés s'étendant sur 7,000 ha. En outre, les cultures vivrières se font dans 16,000 petites propriétés (30,000 ha.). Ces dernières, pratiquées par les petits paysans, tempèrent en quelque sorte la prédominance de la grande propriété orientée vers l'économie d'exportation. C'est un équilibre assez fragile et toujours menacé, car les réformes agraires qui dans les pays voisins s'attaquent aux grands domaines, à Porto-Rico et à Cuba, ont leur écho en Guadeloupe.

L'auteur consacre le tome second en majeure partie aux régions géographiques de l'archipel : Grande-Terre et Marie-Galante, l'île de

la Guadeloupe, les petites dépendances guadeloupéennes. C'est une étude régionale du plus vif intérêt, tant elle est minutieuse et détaillée. La quatrième et dernière partie de l'ouvrage analyse les problèmes guadeloupéens en une centaine de pages. L'auteur établit d'abord le bilan du commerce extérieur du pays. Aux exportations ne figurent que des produits agricoles (62 p.c. en sucre et dérivés, 35 p.c. en bananes). La quasi-totalité des biens de consommation et d'équipement sont importés. La France achète 98 p.c. des produits et fournit les trois quarts des importations. La balance commerciale est fortement déficitaire en devises étrangères, enfin les échanges commerciaux sont en déficit chronique depuis 1948. Ayant ensuite établi le bilan économique du pays, l'auteur en interprète les données principales, surtout les fortes injections de capitaux venus de la métropole depuis la départementalisation. Certains déduisent de ce fait une subordination économique persistante. Il faut être de mauvaise foi pour prétendre que de tels investissements auraient aggravé la situation économique et sociale du pays. Ils furent au contraire un facteur de progrès très efficace.

Les problèmes de population et d'emploi sont examinés ensuite. Estimée à 275,000 h. en 1961, cette population atteint une densité de 423 h. au kilomètre carré de terre cultivée. Or elle augmente, par accroissement naturel, à un rythme alarmant, son taux étant de 28 pour 1,000 en 1959, contre 18.5 en 1946. En moins d'une génération, l'archipel aura près d'un demi-million d'habitants. C'est en outre une population très jeune : sur 10 personnes, 5 ont moins de 20 ans, 4, moins de quinze ans. Jeunesse pléthorique qui pose le problème crucial des débouchés. L'auteur estime le sous-emploi actuel à 40,000, en regard de 100,000 personnes constituant la population totale active. Qu'arrivera-t-il lorsque des dizaines de milliers de jeunes réclameront du travail, d'ici quelques dizaines d'années ? Pour répondre à cela, M. Lassère examine l'effort à accomplir au cours du Quatrième Plan, selon la loi votée au Parlement de Paris le 30 juillet 1960 : ses principes d'action dans les domaines économique et social, les moyens financiers, techniques et juridiques, la réforme foncière. L'orientation donnée par cette loi est excellente. L'auteur souhaite que paresse et routine ne viennent paralyser l'action et n'empêchent le passage du pays à une économie solide et variée, plus apte que l'ancienne à améliorer les revenus de la masse et à augmenter le volume de l'emploi.

Pourtant, il existe un malaise politique en Guadeloupe. Il résulte d'une manière immédiate de l'assimilation des Antilles aux Français de la métropole (1946) et d'une manière plus lointaine de l'héritage colonial de l'île. La complète indépendance, accordée aux jeunes États qui viennent de s'émanciper à travers l'ancien monde colonial, est désormais le but que poursuivent de nombreux Antillais. Ils donnent en exemple la fédération des Antilles anglaises, dissoute aujourd'hui, mais dont certains membres, la Jamaïque et la Trinité, viennent d'accéder à la souveraineté, l'exemple aussi de Porto-Rico, devenu un État libre, associé aux États-Unis, l'exemple enfin de la révolution cubaine, dont le prestige reste grand, malgré les difficultés économiques de Fidel Castro. De récentes mesures administratives ont cependant atténué les effets nocifs de la départementalisation. Les revendications actuelles semblent désormais s'orienter vers la départementalisation « adaptée » plutôt que vers l'autonomie complète¹. Toutefois les causes profondes du malaise politique subsistent. Les Antilles françaises ont leurs problèmes spécifiques, hérités d'un milieu géographique tropical et de trois siècles d'histoire coloniale. L'ouvrage entier de M. Guy Lassère en est l'éclatante démonstration.

Benoît BROUILLETTE,
*professeur à l'École des Hautes Études
commerciales (Montréal).*

1. Voir à ce sujet le reportage de M. Philippe Decraene, « Terres françaises des Antilles », publié dans *Le Monde*, en septembre 1962, Sélection hebdomadaire, no 726, p. 6 et no 727, p. 4.